

IDÉOLOGIES RELIGIEUSES ET RÉSEAUX TRANSNATIONAUX À TRAVERS L'OcéAN INDIEN

Éric Germain

La Découverte | « Hérodote »

2012/2 n° 145 | pages 104 à 117

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707173805

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2012-2-page-104.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Idéologies religieuses et réseaux transnationaux à travers l'océan Indien

Éric Germain¹

L'océan Indien peut être présenté comme un espace maritime « respirant sur le vaste monde » [Braudel, 1949], ouvert sur un hinterland dont il traduit les réussites économiques des uns (flux marchands des économies asiatiques) ou les échecs des autres (piraterie au large de la Corne de l'Afrique). L'analogie avec la vision braudélienne de la Méditerranée ne se borne pas à dresser un parallèle facile avec le corso barbaresque de l'époque de Philippe II, elle permet surtout de souligner la pertinence d'une vision du monde où les espaces maritimes rassemblent plus qu'ils ne séparent². Cette vision s'applique avec autant de pertinence pour la « première globalisation » des échanges du XVI^e siècle que pour le monde qui est le nôtre.

Parler de l'océan Indien comme d'une entité de l'ère de la globalisation implique de modifier sensiblement notre grille de lecture d'un espace qui se révèle moins politique (au sens interétatique) qu'économique [Gupta, 2010, p. 183-202], culturel ou idéologique et qui doit nous conduire à orienter notre regard vers les acteurs transnationaux. Le « maillage » particulier constitué par les différents réseaux diasporiques de l'océan Indien conduit-il nécessairement à une interdépendance sécuritaire qui permettrait de considérer cette région comme un « complexe de sécurité » [Buzan et Wæver, 2003] à part entière ?

1. Docteur en histoire et en sciences politiques, chercheur associé à l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) (EHESS) ; depuis 2009, il est en charge au sein de la Délégation aux affaires stratégiques d'une réflexion prospective portant sur les enjeux sociétaux des politiques de défense.

2. Voir l'ouvrage collectif *Mare Luso-Indicum* dont les trois volumes (Droz, Paris-Genève, 1971, 1973, 1976) traitent de l'histoire de l'océan Indien et des pays riverains à l'époque de la domination portugaise.

Telle est en tout cas l'hypothèse que l'on peut formuler en se rappelant que le lien entre terrorisme et réseau diasporique fut illustré au début des années 1990 par la découverte de camps d'entraînement du LTTE (Liberation Tigers of Tamil Eelam) dans la province sud-africaine du Natal. On a alors pu craindre une implication des communautés tamoules de la diaspora qui aurait été au-delà du seul soutien financier au mouvement armé sri-lankais. La capacité que les Tigres tamouls ont pu avoir en leur temps pour établir des ramifications dans plusieurs pays riverains de l'océan Indien pourrait préfigurer des développements analogues nécessitant l'action coordonnée des États riverains.

L'océan Indien représente-t-il un ensemble politique à l'image de la communauté atlantique ?

Au début des années 1990, l'Afrique du Sud post-apartheid, l'Inde et l'île Maurice ont porté un projet considérant l'océan Indien comme une entité géopolitique cohérente [Burrows, 1997]³. Ce domaine maritime ne devait plus être regardé comme un simple lieu de transit « passif », mais comme un espace « actif », « vivant », animé par des communautés diasporiques facilitant des logiques économiques et politiques Sud-Sud.

L'organisation régionale née de ce projet politique est l'Indian Ocean Rim Association for Regional Cooperation (IOR-ARC) qui rassemble aujourd'hui dix-neuf États autour d'objectifs essentiellement économiques. Mais les appels constants de l'Association des États riverains de l'océan Indien à développer une coopération Sud-Sud montrent que, justement, cette coopération fait défaut et que les flux économiques de la région continuent d'obéir à des forces plus centrifuges que centripètes.

Fondée en 1995, l'IOR-ARC est aujourd'hui moins un espace humain regroupant quelque 1,8 milliard d'individus qu'un espace géographique d'une mer intérieure de 75 millions de km² dont il importe d'assurer la sécurité. Longtemps, l'impératif sécuritaire de cet espace maritime s'est traduit par la surveillance d'un ensemble de routes hauturières marquées de caps et de détroits stratégiques (Ormuz, Suez, Malacca, Lombok, Bonne-Espérance) ou encore de bases militaires (Diego Garcia, Mina Zayed).

De manière croissante, la sécurité de l'IOR-ARC implique de déplacer son regard de la ligne bleue de l'océan pour le porter sur les « *brown waters* » littorales,

3. Un des principaux promoteurs du projet était le diplomate indien Talmiz Ahmad, auteur de *A History of the Indian Ocean Rim, South Africa and the Indian Ocean Rim : Obstacles and Opportunities*, Foundation for Global Dialogue, 1995.

voire sur l'hinterland lui-même. Ce nouvel impératif géostratégique peut être très concrètement observé en suivant la récente prolifération des drones armés américains du Pakistan au Yémen et à la Somalie ; l'ouverture d'une base aux Seychelles permettant désormais d'opérer toujours plus au sud.

La logique sécuritaire qui l'emporte aujourd'hui sur les velléités initiales de coopération économique régionale a pour objet d'assurer la protection des biens et des personnes contre des activités humaines – piraterie ou terrorisme – mais aussi des catastrophes naturelles : tsunami ou « pandémie régionale » à l'image du chikungunya voire de la grippe aviaire⁴. La première décennie du XXI^e siècle a montré à quel point cette région du globe concentre nombre de foyers du terrorisme international, mais aussi de catastrophes naturelles. Rappelons que des pays insulaires comme les Maldives (300 000 habitants) ou les Comores (670 000) subissent l'effet conjugué d'une pression démographique, de la submersion des zones littorales et du tarissement des ressources halieutiques (conséquence d'une surpêche dramatique dans l'océan Indien)⁵. Ces facteurs touchent à des degrés divers l'ensemble de la région et contribuent à affecter durablement la sécurité alimentaire, sanitaire et humaine d'un nombre croissant d'individus⁶.

La condition qui permettrait de donner une réelle substance politique à la réunion des pays du pourtour de l'océan Indien, serait que l'IOR-ARC se dote d'une capacité de sécurité navale collective endogène (les forces exogènes étant aujourd'hui les V^e et VII^e flottes américaines et, dans un futur plus lointain, la marine chinoise). Or cette ambition n'est pas assumée par l'IOR-ARC, ni même encouragée par la principale puissance de la région, l'Inde, cela malgré l'existence d'un concept déjà ancien de sécurité collective baptisé « *Panchayati Raj* pour l'océan Indien » [Lehr, 2002]. Plus récemment, l'initiative australienne de création d'un Indian Ocean Maritime Security Symposium n'a pas davantage produit d'avancées concrètes en la matière [*Proceedings...*, 2009] ; l'Association des États riverains de l'océan Indien demeure à maints égards un « nain politique ».

Si, à l'avenir, l'océan Indien devait bel et bien incarner une réalité politique, celle-ci semble devoir être davantage portée par des acteurs non étatiques réunis par des liens identitaires forts, s'appuyant sur des réseaux diasporiques ou des idéologies religieuses transnationales.

4. Questions sanitaires bien en évidence sur la page d'accueil du site officiel de l'Indian Ocean Rim Business Facilitation Centre : www.ionet.com, dépendant de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie (comme les suivants, ce site a été consulté en janvier 2012).

5. La surpêche touche l'ensemble du sud-ouest de l'océan Indien ; en 2005, le quart de la zone avait déjà dépassé le seuil permettant un renouvellement des stocks [Young, 2006].

6. Sur ce sujet, voir deux publications du programme « Regional Voices » du Stimson Center (Washington DC) : Laipson et Pandya [2009], Michel et Pandya [2010].

Les réseaux diasporiques suffisent-ils à tisser un *Indian Ocean Web* ?

La notion même de diaspora inclut l'idée d'un réseau interconnecté et qui se trouverait « spontanément » animé d'un esprit de solidarité transnationale. Or l'ancienneté des flux migratoires de la région conduit à relativiser le caractère spontané de ce type de solidarité. S'il est d'usage de dresser des typologies de diasporas selon des critères qui peuvent être d'ordre ethnique, religieux, linguistique ou national, il convient de les replacer dans une temporalité. Cette historicité permet de rendre compte du degré d'enracinement d'une population allogène dans la société autochtone par la pratique des mariages mixtes (comme chez les Hadramis d'Indonésie ou de Singapour), tout en relativisant parfois la réalité de son origine présumée (à l'exemple des « Bengalis » de Singapour et de Malaisie qui sont en fait des sikhs du Pendjab ayant émigré dans le Sud-Est asiatique *via* les ports du Bengale).

La prise en compte du « temps long » devrait tout au moins nous conduire à rappeler l'ancienneté de certains groupes diasporiques, parfois qualifiés de « *Monsoon diasporas* », issus du commerce qui s'établissait au rythme des vents de mousson entre le golfe Persique et la côte orientale de l'Afrique. Il s'agit de populations yéménites (Hadramis, etc.), omanaises ou encore issues du sous-continent indien.

Ces réseaux ont perduré à l'époque des dominations coloniales européennes : portugaise, hollandaise puis, avec des mouvements de populations d'une ampleur inédite, dans l'*oceanus Britannicus* du XIX^e siècle. Rappelons que si la politique britannique a encouragé de nouveaux flux migratoires (à l'exemple du travail sous-contrat – *indentured labour* – des plantations de canne à sucre), elle a également stimulé les anciens réseaux musulmans de la région en recrutant une part importante des équipages de sa marine marchande dans la Corne de l'Afrique, le Golfe ou le sous-continent indien. Ces marins somalis, yéménites ou indiens étaient appelés *lascars*, ce nom d'origine persane continue aujourd'hui de désigner un musulman dans les langues créoles parlées aux Seychelles, à la Réunion ou à l'île Maurice.

Se juxtaposent ainsi, autour de l'océan Indien, des groupes diasporiques issus d'un moment assez « bref » de l'histoire (la communauté sud-africaine d'origine indienne, majoritairement hindouiste, est issue pour l'essentiel des 150 000 travailleurs sous contrat venus entre 1860 et 1911) et des groupes issus de flux migratoires quasi ininterrompus (tel est le cas de la communauté sud-africaine d'origine indienne gujaratie depuis les années 1880) [Germain, 2007].

Le sous-continent indien, et particulièrement l'Inde, demeure au XXI^e siècle un réservoir important alimentant les flux migratoires des pays du pourtour de l'océan Indien. Dans un récent discours sur l'économie indienne, le Premier ministre

Manmohan Singh rappelait que l'importance stratégique du Moyen-Orient pour son pays tenait tout autant au fait que cette région représente les deux tiers des importations indiennes d'hydrocarbures qu'aux six millions de ses concitoyens qui y vivent aujourd'hui⁷.

Les Indiens du Golfe représentent près de la moitié des « Indiens non résidents » et des « personnes d'origine indienne »⁸ établis dans les pays du pourtour de l'océan Indien. Depuis les années 1990, ces communautés diasporiques sont considérées par le gouvernement indien comme une « ressource stratégique » et font l'objet d'une politique d'influence visant à promouvoir les échanges économiques, culturels⁹ et universitaires¹⁰. La principale organisation qui incarne cette politique de *soft power* est la Global Organization of People of Indian Origin (GOPIO) qui, depuis sa création en 1989, a ouvert des antennes dans de nombreux pays riverains de l'océan Indien.

La population ultramarine indienne constitue, par le nombre (12 millions)¹¹ et sa présence dans chacun des pays du pourtour de l'océan Indien, le premier réseau diasporique de la région. Cependant cette population est traversée d'une segmentation multiple, notamment religieuse. Ainsi, pour certains groupes de Gujaratis musulmans dont l'immigration précède la partition de 1947, il existe un sentiment identitaire confus entre un attachement « religieux » pour le Pakistan et « national » pour l'Inde. Une stratégie d'influence de l'Inde dans cette diaspora se révèle donc particulièrement complexe.

Parmi les autres grandes diasporas globalisées présentes autour de l'océan Indien, il convient d'en mentionner trois : les Philippins, les Chinois et la jeune diaspora somalienne née de la guerre civile. D'importantes communautés ont trouvé refuge dans les pays voisins (Kenya 350 000, Yémen 150 000, Djibouti 10 000) mais également en Australie (16 000) [Callinan, 2009] et Afrique du Sud (32 000 selon les chiffres officiels) [Fihlani, 2011].

7. « Committed to 9-10 per cent economic growth, says PM », *Business Today*, 30 juin 2011.

8. La catégorie de « Non-Resident Indian » (NRI) désigne les citoyens indiens établis à l'étranger, par opposition aux « People of Indian Origin » (PIO) qui n'ont pas la nationalité indienne mais, par ce statut voté en 1999, peuvent obtenir une « PIO card » en justifiant d'une ascendance indienne remontant au maximum à la quatrième génération, <www.immihelp.com/>.

9. Cette relation est parfois décentralisée au niveau d'États tels que le Tamil Nadu ou l'Andhra Pradesh qui, depuis les années 1970, entretiennent des relations privilégiées avec les Tamouls et les Télougous d'outre-mer [voir Carsignol-Singh A., 2009].

10. À l'exemple du « Scholarship Programme for Diaspora Children » (SPDC) qui offre depuis des bourses aux enfants de la diaspora d'une quarantaine de pays (la moitié riverains de l'océan Indien) pour venir étudier en Inde ; <www.indianhighcommission.com.my>.

11. Chiffre donné par l'actuel conseiller pour la Sécurité indien Shivshankar Menon ; <www.hcindia-au.org>

Plus nombreuse, bien que souvent « oubliée », la diaspora philippine forment la deuxième grande diaspora de la région de l'océan Indien. Il y aurait aujourd'hui près d'un demi-million de Philippins en Malaisie, principalement migrants clandestins travaillant dans la province de Sabah (nord de l'île de Bornéo). Un peu moins de 200 000 Philippins sont établis en Australie et un chiffre équivalent à Singapour. La principale communauté se trouve dans les pays du Golfe avec plus de deux millions de travailleurs immigrés répartis entre l'Arabie saoudite (1 million), les Émirats arabes unis (600 000), le Qatar (230 000), le Koweït (150 000), Bahreïn et Oman (50 000). De petites communautés sont également présentes au Pakistan, en Inde, en Tanzanie et en Afrique du Sud.

Beaucoup plus ancienne que les deux précédentes, la diaspora des Chinois est nombreuse sur la rive orientale de l'océan Indien, mais a également une présence séculaire sur sa façade occidentale (35 000 Mauriciens sont d'origine chinoise, cette communauté étant également significative à la Réunion, avec près de 25 000 « Sinoi », à Madagascar et en Afrique du Sud). Les liens entre les différentes communautés de la diaspora chinoise sont assez faibles – particulièrement entre les rives occidentale et orientale de l'océan Indien – même si la stratégie d'influence culturelle de la République populaire de Chine commence à se déployer autour de l'océan Indien (ouverture d'instituts Confucius en Australie, en Thaïlande et depuis 2010 en Afrique du Sud) et pourrait se décliner en impliquant davantage les diasporas.

Le dense tissu diasporique de l'océan Indien ne signifie pas pour autant une mobilisation spontanée de ces communautés dans la construction d'un projet régional. En particulier, la capacité d'influence des métropoles (Inde ou Chine) est d'autant plus restreinte que les vagues migratoires sont anciennes. Le maillage des diasporas de la région offre néanmoins un terreau favorable aux acteurs économiques et surtout religieux qui seraient susceptibles de porter une stratégie d'influence régionale.

L'océan Indien sera-t-il la « mare Islamica » du XXI^e siècle ?

Plus de 60 % de la population mondiale de confession musulmane vit dans les pays du pourtour de l'océan Indien. La plupart des diasporas de la région trouvent un lien dans une pratique d'un islam, qu'il soit majoritaire (Somalis, Yéménites) ou même minoritaire (Indiens, Philippins, Chinois). Il convient de rappeler l'importance numérique des Philippins de confession musulmane issus de la région de Mindanao (en particulier des femmes) dans l'immigration vers les pays du Golfe.

Si, dans le cas somalien, la dimension islamique est centrale dans l'expression identitaire de la diaspora, cela est également vrai dans la diaspora indienne

avec une grande visibilité économique et politique des communautés marchandes musulmanes, notamment celles issues de la province du Gujarat. Le réseau gujarati joue un rôle central dans le développement de ce qui constitue, depuis plusieurs décennies, le plus important mouvement musulman transnational : la Tablighi Jama'at.

Même dans la diaspora chinoise où l'islam est très minoritaire, un nombre croissant de communautés revendique aujourd'hui un lien historique fort avec l'identité musulmane de l'océan Indien. On trouve ainsi mise en avant la figure de l'explorateur chinois musulman Zheng He qui conduisit sept missions diplomatiques dans l'océan Indien de 1405 et 1433. Cet eunuque amiral de la flotte du troisième empereur de la dynastie Ming trouve depuis quelques années une paradoxale postérité à Singapour avec la très active International Zheng He Society ou encore, dans la ville de Malacca en Malaisie, avec la création d'un Cheng Ho Cultural Museum et l'établissement d'une statue monumentale de l'explorateur chinois en 2002 dans le quartier hollandais de la ville.

Cette carte « chinoise musulmane » n'est évidemment pas anodine dans une politique d'influence régionale et n'est pas uniquement jouée par la République populaire de Chine¹², mais également par la Malaisie. Ce pays a été à l'origine de la création en 1980 d'une association régionale, le Regional Islamic Da'wah Council for Southeast Asia and the Pacific (RISEAP), dont le vice-président est Ridzuan Wu, un Chinois musulman de Malaisie¹³. Cette association, à l'origine ouverte sur le Pacifique, l'est également de plus en plus sur l'océan Indien avec la présence des Maldives et du Sri Lanka parmi les vingt-trois pays membres¹⁴. L'extension des activités du RISEAP vers le sous-continent indien ne fait que reprendre la route maritime commerciale et religieuse reliant Bassora à Canton depuis le premier siècle de l'hégire.

La Malaisie comme l'Indonésie assument et revendiquent de manière croissante les relations historiques fortes avec la rive occidentale de l'océan Indien, qu'il s'agisse des rapports familiaux de ses communautés arabes, notamment yéménites, ou des liens financiers, éducatifs et idéologiques avec l'Arabie saoudite

12. Rappelons que, depuis sa création, la République populaire de Chine a pour tradition de nommer des diplomates issus de la minorité Hui (musulmans de langue chinoise) dans ses ambassades des pays musulmans.

13. La Malaisie compte quelque 60 000 personnes officiellement reconnues comme « Chinois musulmans », un nombre à peu près équivalent en Indonésie.

14. Malaisie, Singapour, Indonésie, Thaïlande, Cambodge, Philippines, Myanmar, Brunei, Australie, Sri Lanka, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Vanuatu, Tonga, Samoa occidentales, Corée du Sud, Maldives, Japon, Taïwan, Fidji ; sont également « pays membres » la Nouvelle-Calédonie (et donc la France), Macao et Hong Kong (et donc la Chine).

et d'autres pays arabes¹⁵. Mais ce lien avec le monde arabe n'est pas exclusif et un regard sur ces deux pays d'Asie du Sud-Est montre l'affirmation de nouveaux acteurs économiques religieux turcs et iraniens.

Le principal acteur économique-religieux de la société civile turque à s'intéresser à la région fut la MÜSIAD (Müstakil [Müslüman] Sanayici ve İşadamları Derneği). L'« Association des industriels et des hommes d'affaires indépendants [musulmans] » a ouvert, dans les années qui ont suivi sa création en 1990, des succursales dans les pays du pourtour de l'océan Indien : Afrique du Sud, Égypte, Arabie saoudite, Iran, Pakistan, Bangladesh, Malaisie, Singapour, Indonésie et Australie. En Afrique du Sud, cette présence a été facilitée par une collaboration étroite établie dès 1996, sur une base de fraternité confessionnelle, avec la South African Islamic Chamber of Commerce¹⁶.

L'orientation stratégique vers les pays riverains de l'océan Indien est encore plus évidente dans l'organisation annuelle par la MÜSIAD d'un International [Islamic] Business Forum (IBF). Le premier IBF fut organisé à Lahore en 1995 puis, alternant avec Istanbul, Le Cap en 2000, Kuala Lumpur en 2001, Téhéran en 2003, Djeddah en 2005, Abou Dhabi en 2007 et Le Caire en 2009 (l'Égypte a un statut de « partenaire de dialogue » de l'IOR-ARC). En 2006, la foire internationale d'Istanbul comptait parmi les pays invités Singapour et l'Australie¹⁷.

Lors de l'IBF de décembre 2004, Omer Bolat, le président de la MÜSIAD, affirmait que la relation privilégiée nouée par la Turquie avec la région « afro-urasienne » devait être comprise par les Européens comme un atout supplémentaire plaidant pour l'adhésion de son pays à l'Union européenne¹⁸. Trois ans plus tard, lors du forum d'Abou Dhabi en 2007, le message avait changé et Omer Bolat ne présentait plus la Turquie comme un « pont » entre l'Europe et la région « afro-urasienne », mais bel et bien comme le « cœur » de cette région [Bolat, 2007].

La MÜSIAD travaille à l'établissement d'un « réseau commercial global entre les nations musulmanes » avec une forte collaboration avec l'Organisation de la

15. L'influence saoudienne s'est notamment traduite par des financements généreux de la Ligue islamique mondiale ; signalons l'existence d'un mouvement inverse s'opposant à une « arabisation » de l'islam indonésien incarné notamment par l'ancien président Adburahman Wahid (décédé en 2009).

16. « Intensive trade diplomacy at MUSIAD », *Hurriyet Daily News*, 6 septembre 1996.

17. « The Turkish Independent Industrialists and Businessmen's Association (MUSIAD) brought the heads of state and 1,500 businessmen from 53 countries to Istanbul », *World Bulletin*, 22 novembre 2006, <www.worldbulletin.net>.

18. « MUSIAD chief says the EU not Turkey to lose if Ankara denied a date », *Hurriyet Daily News*, 16 septembre 2004.

Conférence islamique (OCI) et plus particulièrement le Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'organisation (COMECE). Depuis son lancement effectif en 1984, le COMECE a établi son siège à Istanbul et est présidé par le Président turc (actuellement Abdullah Gül). Le COMECE partage avec le MÜSIAD l'objectif de création d'un « marché commun islamique ».

À l'image de la MÜSIAD, d'autres associations d'hommes d'affaires turcs développent également une stratégie internationale où l'océan Indien occupe une place particulière. Tel est le cas de l'IŞHAD, l'Association pour la solidarité dans le monde des affaires. L'IŞHAD a été créée en 1993 par des membres de la communauté de Fethullah Gülen (*Fethullaçi*) qui bénéficient en outre de la capacité financière de leur institution bancaire : la Bank Asya. Cette banque était pressentie en mars 2011 pour devenir la première banque islamique étrangère autorisée à opérer en Inde [Tiwari, 2011].

Le mouvement *Fethullaçi* a ouvert de nombreuses écoles dans le monde entier et si l'on peut déceler des stratégies subrégionales (à l'exemple de l'Asie du Sud-Est au travers de la PASIAD¹⁹) [Nawab Osman, 2008], on ne peut pas pour l'heure parler de stratégie propre à l'océan Indien. Néanmoins, le développement d'activités éducatives dans la région est tout à fait sensible. Ainsi, en 2012, des écoles de Fethullah Gülen existent dans quatorze des dix-neuf pays membres de l'IOR-ARC (sauf Iran, Émirats arabes unis, Oman, Yémen, Seychelles)²⁰ mais aussi dans des pays non membres tels les Maldives ou le Myanmar. Le caractère turc des écoles de Gülen est affirmé par la nationalité turque du proviseur et d'une partie importante du corps enseignant, l'enseignement du turc en langue étrangère, l'hymne national et le drapeau turcs à chaque grande manifestation de l'école [Mohamed, 2007, p. 62].

Ce réseau éducatif pourrait représenter un atout diplomatique dans un contexte où la Turquie est officiellement candidate à l'obtention d'un statut de « partenaire de dialogue » au sein de l'Association des États riverains de l'océan Indien au même titre que l'Égypte, la France, le Japon, la Chine et le Royaume-Uni. Une telle volonté pourrait par ailleurs être stimulée par une rivalité avec l'Iran dont l'action diplomatique et culturelle dans la région est assez similaire à celle de la Turquie, bien que de nature plus ouvertement étatique.

L'Iran développe depuis au moins une dizaine d'années une politique ambiguë dans l'océan Indien dont les pays riverains rassemblent quelque 85 % de

19. Pacific Countries Social & Economic Solidarity Association (PASIAD).

20. L'île Maurice est le quatorzième pays de la zone où une « Gülen Turkish School » doit ouvrir ses portes en 2012 et pourrait être suivie par le Yémen dans un proche avenir ; <www.starpess.info>

la population mondiale des chiites duodécimains²¹. Le pays joue un rôle moteur au sein de l'Association des États riverains de l'océan Indien et, depuis 2008, le secrétaire général de l'IOR-ARC est l'ambassadeur iranien Morteza Sarmadi.

Une des initiatives les plus emblématiques de l'ambition iranienne pour la région fut la création en novembre 2008 d'un Regional Center of Science and Technology Transfer (RCSTT). Ce centre, établi à Téhéran, propose un transfert de technologies aux pays membres de l'IOR-ARC, dans les domaines les plus prometteurs tels que les nanotechnologies. Dans ce secteur scientifique et technique, de plus en plus d'Iraniens partent étudier dans les pays du pourtour de l'océan Indien offrant des spécialisations universitaires anglophones d'excellence : Afrique du Sud, Australie, Singapour.

Notons que comme l'île Maurice, siège de l'IOR-ARC, l'Iran fait partie des neuf pays ayant un statut d'observateur au sein de la South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)²². L'Iran qui possède des frontières avec deux membres de la SAARC (le Pakistan et l'Afghanistan) demande depuis 2005 son adhésion comme membre de plein droit de cette association régionale. L'Iran sait utiliser les réseaux anciens tissés au sein du mouvement des non-alignés, une organisation qui conserve d'une certaine manière l'état d'esprit initial de la conférence de Bandung de 1955 autour d'un axe privilégié « afro-asiatique ».

Mais la diplomatie de Téhéran ne se contente pas d'une politique interétatique et joue également – comme la Turquie – la carte d'acteurs non étatiques agissant dans les domaines culturels, universitaires, commerciaux et surtout religieux.

L'Ahlul Bayt World Assembly (ABWA) est la principale organisation de nature religieuse qui relie les différentes communautés de chiites duodécimains du monde. Sa mission trouve un écho particulier dans l'océan Indien avec des communautés nombreuses et des diasporas souvent méconnues (à l'image de la petite communauté de commerçants persanophones établie notamment à Rangoon depuis plus d'un siècle).

À ces communautés anciennes s'ajoutent de nouveaux groupes de sunnites convertis au chiisme autour d'intellectuels charismatiques tels que l'Indonésien Jalaluddin Rakhmat, fondateur en 2000 de l'Association of Indonesian Ahlul Bayt Society (IJABI). Depuis le début des années 1980, un nombre croissant d'Indonésiens est parti étudier à Qom. Bien que tous ne se convertissent pas au

21. 74 % voire 85 % en incluant l'Irak parmi les pays riverains ; ces valeurs établies d'après les chiffres donnés (estimations basses) par le Pew Research Center's Forum on Religion & Public Life dans son rapport *Mapping Global Muslim Population* d'octobre 2009, p. 10.

22. Tout comme le Myanmar et l'Australie, mais aussi la Corée du Sud, le Japon, l'Union européenne, les États-Unis et la Chine. Ce dernier pays a également demandé en 2007 son adhésion à la SAARC.

chiisme, ils forment à leur retour un réseau actif de sympathisants [Latief, 2008]. Ce réseau a notamment facilité l'accès aux universités d'État et, depuis 2008, la création d'« *Iranian corners* » qui diffuse l'abondante littérature traduite en indonésien par le Centre culturel islamique de Jakarta²³.

En juillet 2011, Seyyed Mehdi Khamushi, le directeur de l'Organisation de dissémination de l'idéologie islamique, affirmait que « l'Indonésie et la Malaisie représentent deux cibles majeures de la politique culturelle et artistique iranienne²⁴ ». La politique culturelle iranienne est effectivement très visible en Malaisie avec l'organisation régulière d'expositions dans la capitale Kuala Lumpur qui est jumelée avec la ville d'Ispahan. Néanmoins, la Malaisie et le sultanat de Brunei continuent de se montrer très hostiles au développement du chiisme, sa pratique ne pouvant être aujourd'hui que clandestine.

Le pourtour de l'océan Indien, un futur « arc de crises » ?

Le début de 2012 est marqué par une nouvelle flambée de violences antichiiites en Indonésie. Le 29 décembre 2011 ce sont plusieurs maisons, un internat et une institution religieuse chiites qui ont été brûlés sur l'île de Madura (à Java-Est) par une foule de cinq cents personnes²⁵. L'agence de presse iranienne ABNA (Ahlul Bayt News Agency) rend compte sur sa page d'accueil de ces exactions, mettant une photographie du village indonésien brûlé à côté des visages de martyrs récents tués à Karachi, à Bahreïn et en Arabie saoudite²⁶. Bien que très partisan, ce site Web témoigne d'une réelle internationalisation d'un discours sunnite radical de la plus extrême virulence contre les chiites. Dans chacun des pays concernés, l'expression de la violence obéit certes à un contexte politique national et local très fort, mais on ne saurait nier l'existence d'un courant idéologique qui se retrouve aussi bien dans certains établissements d'enseignement islamique sud-africains, pakistanais ou indonésiens.

Dans ce dernier pays, l'hostilité antichiiite s'est nourrie des fatwas de la très officielle Association des oulémas indonésiens (MUI) qui alimente également une

23. Les « *Iranian corners* » ont pris pour modèle les « *American corners* » ouverts sur les campus indonésiens après les attentats de Bali de 2002 pour donner à la jeunesse une meilleure image des États-Unis et de l'Occident.

24. « *Southeast Asia is good market for Iranian cultural products* », *Tehran Times*, 1^{er} juillet 2011.

25. « *Indonésie : Il faut protéger des villageois chiites contre de nouvelles attaques* », Amnesty International, 13 janvier 2012, <www.amnesty.org>.

26. www.abna.ir/index.asp?lang=3

autre campagne contre la « secte » Ahmadiyya²⁷. Plus nettement encore que dans le cas des violences contre les communautés chiïtes, on a assisté pour la Ahmadiyya à une véritable contagion des violences nées au Pakistan au début des années 1970, puis gagnant le Bangladesh, l'Indonésie et l'Afrique du Sud sur l'autre rive de l'océan Indien.

Le pourtour de l'océan Indien est une région du globe qui possède une identité religieuse forte, rassemblant une bonne part des grands pays musulmans par leur démographie : Indonésie (205 millions de musulmans, soit 13 % de la population mondiale), le Pakistan avec 170 millions (11 %), l'Inde avec 160 millions (10,3 %) et le Bangladesh avec 150 millions (10 %). Selon d'autres projections, la population musulmane indienne serait déjà supérieure à la population pakistanaise et, à l'horizon de trente ans, l'Inde pourrait même dépasser l'Indonésie ; le premier pays musulman du monde serait alors un pays d'islam minoritaire !

Il conviendra alors d'observer avec d'autant plus d'acuité l'évolution des relations entre hindous, chrétiens et musulmans en Inde, mais aussi dans d'autres pays de la région. Alors que certains partis islamiques arrivent au pouvoir national et local, comme le PAS en Malaisie, on a déjà pu assister en 2009 à des actions stigmatisant la population hindouiste d'origine majoritairement tamoule. Les mesures discriminatoires et les actes de provocation ont suscité des condamnations en Inde et dans d'autres pays de la région, mais l'action du gouvernement fédéral malaisien a pu calmer la situation [Chaturti, 2009].

Pour observer les tensions religieuses pouvant émerger dans les prochaines années – qui, faut-il le souligner, ne concernent pas uniquement l'islam –, il est nécessaire d'élargir les frontières géographiques. Ainsi, de même que la rive occidentale de l'océan indien possède un « *hinterland* continental » africain, il convient de considérer que, sur la rive orientale, cet *hinterland* est d'une nature archipélagique et concerne des pays aussi lointains que les Philippines, la Chine, voire les Fidji.

Dans la région de l'océan Indien l'insularité va de pair avec une diversité ethnique, religieuse, culturelle et un rapport complexe à l'autochtonie. Si l'île Maurice (68 % d'Indo-Mauriciens et 3 % de Sino-Mauriciens) ou Singapour (74 % de Sino-Singapouriens et 9 % d'Indo-Singapouriens) offrent aujourd'hui des modèles de réussite évidents, avec un rapport à l'autochtonie qui semble pacifié (Malais dans le cas de Singapour, créole dans celui de l'île Maurice), le Sri Lanka et plus récemment les Fidji (avec 38 % d'Indo-Fidjiens ressentis comme une

27. La Ahmadiyya est un mouvement réformateur et missionnaire de l'islam sunnite fondé au Pendjab par Mirza Ghulam Ahmad (1836-1908). Ses partisans se sont divisés après 1914 sur la nature prophétique de Mirza Ghulam Ahmad et de ses écrits, revendications qui ont conduit de nombreuses autorités religieuses et politiques à déclarer ce mouvement international comme schismatique, voire non musulman.

population allogène) montrent les enjeux de cette diversité et de la possibilité pour certains groupes de trouver des soutiens dans d'autres pays de la région.

Un regard historique sur le pourtour de l'océan Indien montre que les réseaux diasporiques de la région peuvent soutenir efficacement des idéologies religieuses et politiques authentiquement transnationales [Germain, 2007]. Mais il s'agit seulement d'une « capacité » et l'on rappellera qu'au début de la Première Guerre mondiale l'orientaliste Christiaan Snouck Hurgronje annonçait que l'océan Indien allait s'embraser en raison du « panislamisme ottoman » à l'œuvre dans les diasporas musulmanes du Cap à Perth, en passant par Singapour ou Batavia [Germain, 1999, p. 109-148].

S'il faut donc se montrer particulièrement prudent sur les prédictions de stratégies américains selon lesquels « l'océan Indien et ses mers adjacentes deviendront le principal théâtre des compétitions et conflits globaux du XXI^e siècle²⁸ », il existe bien de réels facteurs de tensions capables de se diffuser à une échelle régionale. Cette menace doit conduire les puissances du pourtour de l'océan Indien, au premier rang desquelles l'Inde, à réévaluer leur implication dans une stratégie de sécurité régionale qui ne saurait être simplement incantatoire à la manière de la célèbre résolution 26 de l'Assemblée générale des Nations unies des années 1970 « faisant de l'océan Indien une zone de paix » [United Nations, 1976].

Bibliographie

- BRAUDEL F. (1949), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris.
- BOLAT O. (2007), « IBF to solve Islamic states' problems », *World Bulletin*, 28 novembre.
- BURROWS D. (1997), « The Indian Ocean Rim initiative: a comparative Indian and Southern African perspective », *Strategic Analysis*, vol. XX, n° 2, p. 233-241.
- BUZAN B. et WÆVER O. (2003), *Regions and Power: the Structure of International Security*, CUP, Cambridge, 564 p.
- CALLINAN R. (2009), « The Somali connection: a terrorism crackdown in Australia », *Time*, 5 août.
- CARSIGNOL-SINGH A. (2009), « La diaspora, instrument de la politique de puissance et de rayonnement de l'Inde à l'île Maurice et dans le monde », note 26 (article intégral en ligne <http://echogeo.revues.org/11329>).
- CHATURTI B. (2009), « Malaysia to prosecute anti-Hindu protestors », *Hindu Janajagruti Samiti*, <www.hindujagruti.org>
- FIHLANI P. (2011), « South Africa: no safe haven for Somalis », *BBC*, 10 novembre.

28. Selon la conclusion du document « Vision & Strategy 2025 » publié par l'U.S. Marine Corps en juin 2008 telle que résumée par Kaplan, 2010.

- GERMAIN E. (1999), « L'Afrique du Sud dans la politique "panislamique" de l'Empire ottoman », *Turcica*, vol. 31, Peeters, p. 109-148.
- , (2007), *L'Afrique du Sud musulmane. Histoire des relations entre Indiens et Malais du Cap*, Karthala, Paris, 560 p.
- , (2007), « Southern hemisphere diasporic communities in the building of an international Muslim public opinion at the turn of the twentieth century », *CSSAAME*, vol. 27, n° 1, Duke University Press, p. 126-138.
- GUPTA M. (2010), *Indian Ocean region : Maritime Regimes for Regional Cooperation*, Springer, New York.
- KAPLAN R. (2010), *Monsoon : The Indian Ocean and The Future of American Power*, Random House, New York.
- LAIPSON E. et PANDYA A. (dir.) (2010), « The Indian Ocean – Ressources and governance », *Challenges*, 92 p.
- LATIEF H. (2008), « The identity of Shi'a sympathizers in contemporary Indonesia », *Journal of Indonesian Islam*, vol. 2, n° 2, décembre, p. 300-335.
- LEHR P. (2002), « The challenge of security in the Indian Ocean in the 21st century : Plus ça change...? », South Asia Institute (University of Heidelberg), Working Paper n° 13, 25 p.
- MICHEL D. et PANDYA A. (dir.) (2010), *Coastal Zones and Climate Change*, Stimson, 106 p.
- MOHAMED Y. (2007), « The educational theory of Fethullah Gülen and its practice in South Africa », Actes de la conférence internationale « Muslim World in Transition » : contributions of the Gülen Movement, Londres, octobre, p. 552-571.
- NAWAB OSMAN M. (2008), « Towards a middle way Islam in Southeast Asia : contribution to the Gülen Movement », RSIS, Working Paper, n° 160, Singapour, 2 juin, 33 p.
- Proceedings from the Indian Ocean Maritime Security Symposium* (2009), Australian Defence College, Canberra, 15 au 17 avril, 79 p.
- TIWARI D. (2011), « India may get its 1st foreign Islamic bank in Bank Asya », *The Economic Times*, 28 mars.
- UNITED NATIONS, résolution 26 du 16 décembre 1976, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/2832%20\(XXVI\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/2832%20(XXVI)).
- Young C. de (dir.) (2006), *Review of the State of World Marine Capture Fisheries Management : Indian Ocean*, FAO Fisheries Technical Paper 488, Rome, 458 p.